



# DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville

## Les Blattiers font peau neuve !



**Accueils de loisirs**

**10-11 / Priorité  
à la jeunesse**

**Vie associative**

**12-13 / Zoom sur les  
« Restos du cœur »**

n°161

Novembre 2023

[www.digoin.fr](http://www.digoin.fr)



5 octobre

À l'occasion du lancement de la saison culturelle, le groupe « 5 marionnettes sur ton théâtre » a fait salle comble ! Prochain spectacle le 16 novembre avec un ciné concert « C'est fantastique » au Majestic et le 25 avec le concert d'automne de l'Harmonie (Salle des Fêtes).

20 septembre

Après avoir sollicité l'avis des résidents, un terrain de pétanque a été aménagé à la résidence Marcellin Vollat. Une plaque, dévoilée par une des centaines de la résidence, a officialisé cette réalisation originale.



24 septembre

À Crêches-sur-Saône, l'équipe seniors masculine de pétanque de Digoïn a été sacrée championne de Saône-et-Loire de 4<sup>e</sup> division. Félicitations !



14 octobre

14 Saône-et-Loirien ont été distingués à l'occasion de la cérémonie de remise des palmes académiques au Dock 713.



16 octobre

La ville de Digoïn a participé à l'hommage national rendu à Dominique Bernard, professeur de français assassiné et à l'ensemble des victimes d'Arras. Élus, acteurs locaux, personnel municipal et Digoïnois ont rendu un dernier hommage au professeur.

## FÉLICITATIONS COLINE !

4 octobre

L'équipe de France féminine de gymnastique a décroché mercredi 4 octobre à Anvers une médaille de bronze historique lors de la finale par équipes. Septième des qualifications, les gymnastes françaises s'étaient déjà assurées de décrocher leur billet pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. Félicitations à la Digoïnoise Coline Devillard (deuxième en partant de la droite sur la photo) et à l'ensemble de l'équipe de France qui se classent derrière les intouchables États-Unis, titrés pour la septième fois d'affilée et le Brésil.



24 octobre

En présence du Sénateur et du Maire, la commémoration du 82<sup>e</sup> anniversaire de la fusillade à Châteaubriant s'est déroulée au cimetière de Digoïn afin de rendre hommage aux 27 otages ayant perdu la vie dont le Digoïnois Titus Bartoli. Le même jour, la commémoration du 40<sup>ème</sup> anniversaire de « l'attentat du Drakkar » (où 58 parachutistes français perdaient la vie) a eu lieu au Monument aux morts place de la Gare.



David Bême  
Maire de Digoïn  
Vice-Président du  
Grand Charolais

Depuis plusieurs années, nous organisons à cette période de l'année les traditionnelles réunions de quartier. C'est un moment privilégié pendant lequel nous faisons ensemble le bilan de l'année écoulée, nous vous informons des projets en cours, mais surtout nous échangeons avec vous. Il est important de garder ce lien, ce contact afin de pouvoir expliquer les choses, justifier les choix et réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune. À l'heure où les réseaux sociaux souhaiteraient parfois remplacer les organes de presse, il est important de se retrouver pour évoquer la situation de notre ville et construire ensemble le Digoïn de demain. La période que nous traversons est compliquée pour chaque foyer mais nous devons tous être solidaires pour avancer unis. Avec l'ensemble de mes collègues du conseil municipal nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces différentes rencontres conviviales.

J'en profite également pour saluer le dévouement de l'ensemble des membres des associations, qu'elles soient sportives culturelles ou sociales pour leur investissement de chaque instant au profit de la population digoïnoise. Le tissu associatif local est une force incontestable de notre commune.

# RÉUNIONS DE QUARTIERS : VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Organisées chaque année courant novembre, les réunions de quartiers permettent de rassembler habitants, maire, adjoints et conseillers de la commune pour faire le point sur les questions d'actualité sur la commune.



La forte participation à ces réunions témoigne de l'attachement que portent les Digois et Digoises à leur quartier.

## Un temps de rencontre et d'échanges

Ces réunions sont l'occasion d'aborder des sujets de proximité : présenter ce qui a été réalisé dans ces quartiers, exposer les projets, recueillir les suggestions des habitants, évoquer les actions à mener pour améliorer la vie quotidienne et le lien social... Elles permettent également à l'équipe municipale de présenter les projets en cours, les difficultés du quotidien ou encore les propositions d'amélioration. Ces réunions émanent d'une démarche souhaitée par l'équipe municipale afin de maintenir un dialogue permanent avec les habitants et impliquer le plus grand nombre dans la vie de la commune.

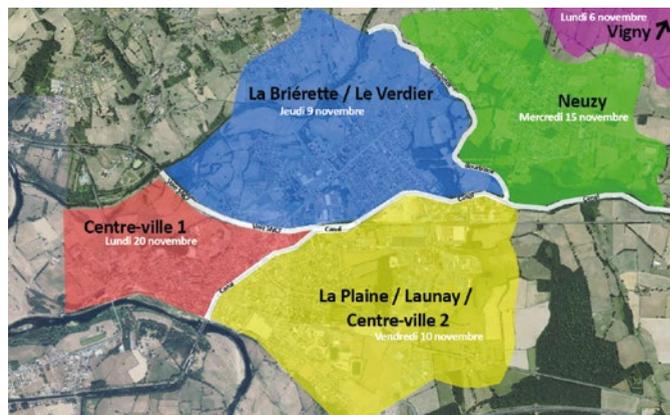
## Vous avez rendez-vous avec l'équipe municipale !

Ouvertes à tous les Digois, ces réunions sont un véritable rendez-vous entre la municipalité et la population qui a ainsi la possibilité d'interroger directement les élus. La ville a été découpée en 5 quartiers distincts. Absent(e) le soir de la réunion dans votre quartier ? Vous pouvez évidemment assister à une autre réunion.

Vous souhaitez vous informer, faire des propositions et débattre pour améliorer la vie de votre quartier ou de votre ville ? N'hésitez pas, venez participer aux réunions de quartier !

## Réunions à 18 heures 30

Lundi 6 novembre	Quartier de Vigny	Salle de Vigny
Judi 9 novembre	Quartier la Briérlette le Verdier,	École Pierre et Marie Curie
Vendredi 10 novembre	Quartier la Plaine Launay Centre-Ville 2	École du Launay
Vendredi 15 novembre	Quartier de Neuzy	Salle des Capucines
Lundi 20 novembre	Quartier Centre-Ville 1	Annexe de la salle des Fêtes



EXPRESSION  
DES ÉLUS MUNICIPAUX

par Fabien GENET,  
Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoin  
Conseiller en charge du projet municipal.

## « SOYONS À LA HAUTEUR DU COURAGE DE TITUS BARTOLI »

Le 22 octobre dernier, nous avons rendu hommage au cimetière de Digoin à Titus Bartoli, enseignant Digois fusillé par l'occupant allemand en 1941. 82 ans après, l'obscurantisme et le fanatisme continuent malheureusement à prendre pour cible les enseignants, qui défendent avec courage les valeurs de la République.

« Courage » tel est le dernier mot qu'écrivait Titus Bartoli, instituteur Digois, dans sa dernière lettre rédigée avant d'être fusillé par les Allemands, avec 26 de ses camarades dans une carrière à Châteaubriant. Fusillés en représailles, fusillés pour s'être insurgés contre les envahisseurs, fusillés pour les idées, l'engagement, l'idéal qui étaient les leurs.

Ses derniers mots « *Je meurs avec courage, avec l'espoir que mon idéal triomphera.* » nous rappellent un autre enseignant de l'école de la République, tombé sous les coups de l'assillant Islamiste, il y a tout juste quelques jours. Dominique Bernard, professeur de lettres est mort lui aussi avec courage. Comme Samuel Paty il y a trois ans.

Morts parce qu'ils incarnaient un idéal. Idéal des valeurs de notre république : liberté, égalité, fraternité, laïcité. Idéal de l'école de la République, qui enseigne, éduque, émancipe. Idéal du professeur qui apprend, qui éveille, qui accompagne, qui aide et qui soutient.

Il y a plus de 80 ans Titus Bartoli fut victime de la barbarie nazie, qui mit à bas notre souveraineté, notre démocratie, fit triompher l'antisémitisme et le racisme. Aujourd'hui, nous voilà à nouveau engagés dans un combat de valeurs : les valeurs républicaines contre l'intégrisme, les Lumières contre l'obscurantisme, la démocratie contre le fanatisme.

Les enseignants doivent pouvoir transmettre nos valeurs communes en toute liberté. Parce que c'est leur idéal, parce que c'est notre idéal. Ne les laissons pas seuls à avoir du courage pour défendre cet idéal. Soyons à la hauteur du courage de Titus Bartoli, du courage de Samuel Paty, du courage de Dominique Bernard. Courage !



BARTOLI Titus,  
88 ans - Fusillé



Samuel Paty  
1973-2020



Dominique Bernard  
1966-2023



C'est un nouvel espace totalement repensé qui voit désormais le jour à la Brièrette.

## RUE DES BLATTIERS : LES TRAVAUX SE TERMINENT

Après 5 mois de travaux, la restructuration de la rue des Blattiers se termine. La ville de Digoin, en collaboration avec le Département de Saône-et-Loire, a souhaité réaliser des travaux de réaménagement complet de cet axe dans l'optique d'améliorer sa sécurité, de développer les liaisons douces et de rendre ce secteur plus attrayant.



Mi-juin, plusieurs élus de la municipalité dont le Maire David Bême et le Sénateur Fabien Genet sont venus à la rencontre des riverains afin de leur détailler ce projet.

### Les habitants consultés

Suite à de nombreuses remarques soulevées par les riverains « du plateau » de la Brièrette en raison du passage régulier à forte vitesse de certains véhicules et camions, des travaux orchestrés par la ville de Digoin et le Département de Saône-et-Loire (pour la partie voirie) se sont déroulés ces derniers mois

afin de remédier à ce problème persistant. Côté aménagement, une piste cyclable de 3 mètres de large a été créée avec des espaces paysagers qui la séparent de la route. Un arrêt de bus et des places de stationnements prévues pour une vingtaine de véhicules viennent compléter le projet.

### Un projet largement subventionné

Ces aménagements s'inscrivent dans la continuité de plusieurs projets menés par la ville ces dernières années pour rendre la commune toujours plus accessible, plus fonctionnelle et agréable au quotidien. Sur ce point, le Sénateur Fabien Genet, conseiller en charge du projet municipal souligne que « l'une de nos priorités municipales concerne notamment la sécurité par le développement de ces cheminements doux » avant d'ajouter : « sur cet axe particulièrement fréquenté avec plus de 5000 véhicules par jour, les travaux réalisés permettent aujourd'hui de dissocier les parcours des différents utilisateurs (véhicules, cyclistes, piétons...) afin de les rendre plus sécurisés et opérationnels. Plusieurs espaces végétalisés viendront dans quelques



Aménagement d'une piste cyclable et d'un quai-bus, future zone végétalisée, réfection des trottoirs, nouvelles places de stationnement, la rue des Blattiers a été revue dans son intégralité.

Cet aménagement achève le maillage du réseau cyclable sur cette partie de la commune, avec un accès direct à la voie verte  
© : Mapspro/Ingepro.



jours compléter les nouvelles places de stationnement. Subventionné à hauteur de 60% par l'État et le Département de Saône-et-Loire, le coût total des travaux s'élève à 510 000 € HT. »

### Environ 20 places de stationnement

La question du manque de places de stationnement à proximité de leur domicile avait suscité de la part des habitants un débat. Les élus ont assuré que le « bureau d'urbanisme avait réalisé durant de nombreuses semaines des relevés de terrain à différents moments de la semaine et du week-end. Nous avons créé des places en conséquence » avait alors souligné le Maire David Bême tout en restant à l'écoute des riverains. Alors que camions et véhicules se succèdent sur cette voie départementale, Magali Ducroiset, première adjointe en charge des travaux ajoutait : « lors d'échanges avec vous depuis de nombreuses années, nous avons bien compris qu'il y avait une question de sécurité due à une vitesse excessive sur cette route. Nous l'avons pris en compte, et deux plateaux ralentisseurs ont vu le jour, un à la sortie du lotissement des Saules et l'autre au croisement de la rue Brossolette. La chaussée rénovée a également été rétrécie de 50 cm. »

### Une chaussée plus sécurisée financée par le Département

« Après les travaux de réfection de voirie sur la zone Ligerval l'an dernier, c'est l'ensemble de la rue des Blattiers qui a été revue ces derniers jours » a tenu à rappeler Thierry Desjours, adjoint au Maire et conseiller départemental du canton Digoin/Bourbon-Lancy : « cette section étant départementale, les travaux ont été financés par le Conseil départemental de Saône-et-Loire... L'ensemble du projet de réhabilitation a été complété par la réfection des trottoirs de part et d'autre... Par ailleurs, le Département a subventionné les autres travaux réalisés par la ville, notamment la piste cyclable dans le cadre de notre politique de soutien aux déplacements à vélo. »

Les travaux de requalification et les aménagements paysagers seront terminés dans les tous prochains jours.

Ces aménagements s'inscrivent dans la continuité de plusieurs projets menés par la ville ces dernières années pour rendre la commune toujours plus accessible, plus fonctionnelle et agréable au quotidien.



Pour un montant avoisinant les 510.000 € HT, ce projet a été subventionné à hauteur de 60 % par le Département de Saône-et-Loire et l'État (DETR, Appel à projets Dept71 2022 et 2023, « plan vélo DREAL »).

PLUS D'INFOS SUR LES TRAVAUX DE LA RUE DES BLATTIERS EN FLASHANT LE QR CODE



# TRÈS CHÈRE VOIRIE !

L'entretien du réseau routier communal pèse fortement sur les budgets mais la commune met un point d'honneur à maintenir, du mieux possible, son réseau en état.



*travaux de voirie la même année si c'est pour que, quelques mois après, les trottoirs et les rues fassent de nouveau l'objet d'interventions... La deuxième règle est que les travaux de voirie coûtent cher, très cher même et avec des faibles subventions ! Cela veut dire qu'il convient de ne pas jeter l'argent par les fenêtres, la Municipalité ne peut pas tous les engager la même année et doit donc prioriser ses interventions... »*

## 62 kilomètres de voirie

Toute l'année, la ville se mobilise pour entretenir l'état de sa voirie. Elle crée, améliore et entretient ainsi les voies communales, ce qui représente pour le territoire communal plus de 62 km de linéaire. De par sa compétence, la ville réalise des travaux comme la reprise d'enduits, la réfection de chaussées, le déneigement, ou encore le fauchage.

## Prioriser les interventions

« Effectuer des travaux de voirie obéit principalement à deux règles » rappelle Magali Ducroiset, adjointe au Maire en charge des travaux : « la première consiste à les programmer le plus intelligemment possible au vu des circonstances. Par exemple : des travaux d'enfouissement des réseaux sont prévus dans certaines rues... Lors de ces travaux, les rues et trottoirs vont partiellement être ouverts pour permettre l'enfouissement de tuyaux ou fils électriques. Dans les rues concernées par cet enfouissement des réseaux, les élus de la Municipalité ne vont donc pas engager des

## 400 000€ budgétés chaque année

La ville de Digoïn investit pour améliorer le cadre de vie avec chaque année plus de 400 000€ de travaux budgétés (contre 300 000€ les années précédentes). « Avec un coût des matières de plus en plus élevé, le poids financier se fait plus lourd et le budget de la ville n'est pas extensible. Elle doit, chaque année, dégager un budget « voirie » pour que ces travaux soient effectués progressivement, mais sûrement, sans augmenter ni l'endettement de la ville, ni les impôts des Digoinois » souligne le Maire David Bême, avant d'ajouter : « d'autres travaux seront bien entendu programmés tout au long du mandat de l'équipe municipale. Cette information a pour but de permettre de répondre à de nombreuses questions posées par certains d'entre-vous au sujet de la voirie, et notamment lors des réunions de quartiers. »



Comme dans le secteur de « la Plaine », l'enrobeur-projeteur dit « blowpatcher » a été appliqué sur certaines voiries. Moins onéreuse, cette technique permet de réparer et rénover les dégâts de la voirie, comme les nids de poule... (Photo JSL)



Pour un coût de 100 000€ TTC, la rue Brossolette fera prochainement peau neuve sur le plateau de la Brièrette.



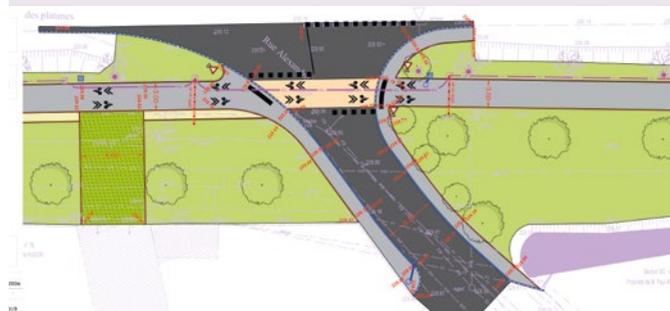
Magali Ducroiset, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire en charge des travaux souligne « qu'avec plus de 62 km de gestion de voirie communale, l'entretien du réseau routier représente une part importante du budget "investissement" ».

	Voie	Nature des travaux	Montant TTC
2022	Avenue de Gaulle	Réfection complète de la gare à l'avenue des platanes (projet subventionné)	341 819,40 €
	Quais de Loire (400 mètres)	Réfection couche de roulement enduit	29 308,69 €
	Levée du canal (175 mètres)	Réfection de la couche de roulement - enrobé	33 864,52 €
	Route de Roanne	Réfection des abords du cimetière	47 414,68 €
	Route de Mâcon	Mise en terre végétale et enherbement de l'accotement suite travaux CCLGC	10 819,44 €
	Quartier de la Plaine « Blowpatcher »	Divers travaux d'entretien	17 710,21 €
2023 (en cours)	Autres travaux en ville	Réfection et réparation / déformations diverses	130 000,00 €
	Rue de Pressencé	Élargissement chaussée et stabilisation des accotements	21 233,45 €
	Avenue de Gaulle	Création d'un passage piéton et d'un îlot de neutralisation du stationnement	8 319,64 €
	Rue Jaurès	Réfection couche de roulement	9 197,58 €
	Rue des Capucines	Réfection couche de roulement et création d'une grille	11 727,91 €
	Rue des Lasserots (800 mètres)	Réfection complète de la chaussée et pieds de mur	113 147,41 €
	Rue Berlioz - Bat F (40 mètres)	Réfection couche de roulement	13 702,31 €
	En collaboration avec l'OPAC Saône-et-Loire		
Rue Brossolette (à venir)	Réfection complète de la voirie	100 000,00 €	
Autres travaux en ville	Réfection et réparation / déformations diverses	35 000,00 €	

## Avenue des Platanes : des travaux à venir

Lors du dernier conseil municipal, la commune a validé l'opération de requalification de l'avenue des platanes sur le tronçon allant du parking « Vincent » jusqu'au carrefour « chez Lily ». Ces travaux consisteront à créer une piste cyclable, aménager les espaces paysagers, à créer de nouveaux points d'éclairage sur le linéaire, à repenser le sens de circulation de la rue Honoré Thomas, et réaliser les aménagements nécessaires à la jonction avec le parking Vincent rénové récemment.

« Ce marché décomposé en 3 lots (voirie, éclairage public et espaces verts/mobilier urbain) a été estimé à un montant total de 836 461,50 € HT. Un projet qui sera largement subventionné par les financeurs habituels (État, Région, Département de Saône-et-Loire...) » s'est réjoui Fabien Genet, sénateur en charge du projet municipal. Plus d'informations dans un prochain numéro du bulletin municipal « Reflets »



## Opération de dévégétalisation en Loire

Côté aménagement, la ville de Digoïn a fait procéder courant octobre à une opération de dévégétalisation de l'îlot, situé sur la Loire, en face de la place de la Grève. Menée en étroite concertation avec le Conservatoire des Espaces naturels de l'Allier et la direction départementale des territoires, cette opération vise à améliorer l'écoulement des eaux notamment en périodes de crues, à rouvrir le paysage, tout comme elle permet d'optimiser les sites de ponte de plusieurs espèces d'oiseaux protégés.

# ACCUEILS DE LOISIRS : PRIORITÉ À LA JEUNESSE !

Pour que chaque enfant de la commune passe de bons moments, les services municipaux de la Ville de Digoin et leurs partenaires proposent à chacune des vacances scolaires un programme d'activités variées et éducatif.



Même si les vacances d'automne sont terminées, la municipalité travaille toute l'année à l'accueil des petits et grands Digoinais dans les différents accueils de loisirs. animateurs, encadrants, personnels d'entretiens ou administratifs... nombreux sont les agents à se mobiliser toute l'année afin d'accueillir dans des conditions optimales les 400 enfants venus profiter pleinement des animations proposées par les structures municipales.

## > Le CAM pour les plus jeunes

« Le Centre d'animation municipal (CAM) est ouvert les mercredis et pendant la période des vacances scolaires. Elle concerne les enfants de 2 ans et demi à 12 ans » comme le rappelle Laurie Galland, directrice du CAM avant d'ajouter : « la structure propose des activités de tous types, manuelles, sportives, culturelles, d'expression, des grands jeux, des sorties... En général, la structure tourne autour d'un thème qui est choisi par l'équipe avec des objectifs pédagogiques. Toutes les sorties et toutes les activités se réalisent en fonction de ce thème... ».

Tout au long de l'année, les activités périscolaires (avant et après la classe) et les activités du mercredi et vacances scolaires, assurées par le CAM et l'Espace jeunesse rencontrent un vif succès.

**Pilier majeur** de la politique municipale, 20% du budget de fonctionnement de la commune est consacré à la petite enfance, à la jeunesse et aux familles.



Le centre d'animation accueille toute l'année des centaines d'enfants de la commune.

« Des actions largement plébiscitées par les enfants et leurs parents » se réjouit Chantal Chappuis, adjointe au Maire en charge de l'enfance : « Pour les mercredis et les vacances, la structure accueille autour de 100 à 120 enfants. Pour le péri-scolaire, c'est autour de 200 enfants qui viennent profiter de l'offre du CAM, preuve de l'enthousiasme qu'opère le Centre. »

## > Toujours plus de jeunes à l'Espace Jeunesse

Organisme municipal dont l'adhésion annuelle ne coûte que 2 €, l'Espace Jeunesse propose durant les vacances un programme d'une grande richesse. Tournoi de fléchettes, escape game, nocturnes, tournoi sur consoles, activités manuelles et sportives... il y en a forcément pour tous les goûts.



Ouverte depuis 1997, l'Espace Jeunesse accueille des jeunes de 6 à 17 ans autour d'animations sportives et activités manuelles.



Directeur de la structure qui compte un effectif de 350 à 400 adhérents de 6 à 17 ans issus de Digoin et des autres communes du territoire, David Vasco se rait du retour des jeunes auprès de la structure après une période « post-Covid » compliquée : « Le programme proposé à chaque vacance est des plus variés afin qu'il intéresse tous les publics, et notamment les adolescents. Notre équipe se renforce de saisonniers, titulaires du BAFa, par l'intermédiaire de la Mission locale... Dans notre souci de transmission de valeurs éducatives, les valeurs de non-jugement et de tolérance sont au premier plan ». La démarche éducative est évidente et permanente puisque les jeunes adhérents participent également à la réflexion et la préparation des animations.

## > Des actions désormais visibles !



Avec près de 1 000 membres, la page Facebook « Digoin Enfance et Jeunesse » a vu le jour lors des dernières vacances scolaires.

Dans la continuité des actions menées au quotidien par les accueils de Loisirs de Digoin (Espace Jeunesse, Centre d'animation municipal, Relais Petite Enfance...), la nouvelle page Facebook « Digoin enfance et jeunesse » a vu le jour mi-octobre afin d'être toujours plus visible auprès de la population. Les utilisateurs peuvent désormais retrouver sur cette page les actualités en matière de parentalité proposées par la ville de Digoin... Cette offre vient compléter les comptes Facebook « ObservaLoire » et « Service Culturel » déjà mise en place au sein des services. N'hésitez pas à le faire savoir !



« Nous lançons un appel aux bénévoles »

Marie-Louise Garcia et Annick Lacombe, co-responsables de l'antenne des « Restos du cœur » de Digoin.

## UNE ASSOCIATION QUI A DU CŒUR !

Installés depuis cet été dans de nouveaux locaux plus fonctionnels rue de la Plaine, les « Restos du cœur » vont entamer leur 39<sup>e</sup> campagne hivernale. Dans un contexte plombé par une inflation galopante, les bénévoles de l'antenne de Digoin sont inquiets. Entretien avec Marie-Louise Garcia et Annick Lacombe, co-responsables de l'antenne locale des « Restos du cœur ».

**Existante depuis 1985, l'association était au cœur de l'actualité ces dernières semaines, pour quelles raisons ?**

*Les Restos du Cœur avaient été endettés d'une somme considérable. Il est vrai que beaucoup de personnes ont tendance à croire que les Restos du Cœur ont beaucoup d'argent quand on voit « le devant des paillettes », les spectacles... ce qui est complètement faux. Face à ces difficultés financières, le président national des Restos du cœur Patrice Douret a dû décider à contrecœur de réduire le nombre de repas hebdomadaires... Une décision générale qui nous inquiète au niveau local. On était à donner six repas par semaine. On va descendre à quatre désormais... les Restos du Cœur n'ont aujourd'hui plus les moyens, donc plutôt que de fermer la structure, le président a préféré baisser les quotas et on verra l'année prochaine. Mais pour cette saison, nous ne pouvons malheureusement faire autrement...*

**Dans ce contexte d'inflation galopante, vous êtes aujourd'hui inquiètes ?**

*En effet, ici à Digoin, on est environ à 350 bénéficiaires. C'est une augmentation d'environ 30 à 35% par rapport à l'an dernier. Aujourd'hui, nous accueillons un peu plus d'étudiants, un peu plus de personnes âgées pour lesquelles les retraites ne suffisent plus, des familles monoparentales également...*

**Les dons sont également en diminution ?**

*Lors de la campagne nationale l'année dernière, nous avons pratiquement récupéré deux tonnes de denrées alimentaires, et là, lors de notre dernière campagne départementale, on a récupéré seulement 535 kilos. Donc oui, les dons sont en forte baisse, nous avons vu de nombreuses personnes s'excuser de ne pas pouvoir nous donner plus, mais avec l'inflation et le contexte général actuel, nous comprenons...*

**Sur ce sujet, acceptez-vous encore les dons ?**

*Oui, mais les dons ne peuvent être que des produits secs comme les pâtes ou le riz. Nous acceptons les dons en numéraire également... Mais en tout état de cause et pour tous types de dons, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Il y aura toujours quelqu'un au bout du fil et nous vous donnerons toutes les démarches à suivre. Nous en profitons également pour remercier le soutien des entreprises et associations locales dans nos missions du quotidien.*

**Avec des missions toujours plus nombreuses au quotidien, vous lancez donc un appel aux bénévoles ?**

*Tout à fait. On a notamment besoin de personnes en renforts. Certaines fois, pour servir 350 personnes, il nous est arrivé qu'on se retrouve à trois... Pour la distribution, quand on a le hall qui est plein, c'est terrible ! Hommes ou femmes, nous lançons donc cet appel aux bénévoles !*

**Parlez-nous de la prochaine campagne hivernale ?**

*La prochaine campagne hivernale débutera le 20 novembre prochain. Il est impératif, si vous êtes bénéficiaire de vous inscrire au préalable. Différence majeure par rapport à l'année passée, le coût de l'énergie sera pris en compte (eau, électricité, gaz...). Il vous suffit de vous présenter le lundi 13 ou le jeudi 16 novembre de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h avec pièce d'identité, livret de famille, ainsi que vos justificatifs de revenus et charges afin de définir votre barème.*

**PROMESSE DE DONS AUX « RESTOS DU CŒUR », DEVENIR BÉNÉVOLE(S)...**  
**TÉLÉPHONE : 03 85 88 93 65 OU PAR MAIL : ad71.digoin@restosducoeur.org**  
**NOUVELLE ADRESSE : 55 RUE DE LA PLAINE**

## Inscription repas des aînés

Le « repas des aînés » se déroulera le dimanche 28 janvier 2024. Un courrier d'invitation, à toutes les personnes résidant à Digoin et ayant plus de 75 ans, vous a été adressé les derniers jours. Si vous n'en avez pas été destinataire d'ici la fin du mois de novembre (changement d'adresse, nouvel habitant...), n'hésitez pas à vous inscrire au repas en contactant la mairie au 03 85 53 73 00 afin de pouvoir remplir le formulaire d'inscription (jusqu'au 15 décembre 2023).

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



**Recensement citoyen à 16 ans révolus**

Tout citoyen de nationalité française âgé de 16 ans révolus doit se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent son 16<sup>ème</sup> anniversaire. Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise. Gardez-la bien précieusement. Ne donnez que des copies car aucune nouvelle attestation originale ne pourra vous être remise. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics avant l'âge de 25 ans. Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour effectuer la journée « défense et citoyenneté ». Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation (changement d'adresse...). Le recensement permet également votre inscription d'office sur les listes électorales à vos 18 ans. Comment se faire recenser ? C'est tout simple ! Présentez-vous à la Mairie Place de l'Hôtel de Ville aux horaires d'ouverture. Documents à fournir : Carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile (au nom des parents).

## Nouvelle enseignante

Spécialisée dans la rénovation énergétique globale (Isolation des murs, combles, sous-sol...), l'enseignante Tilkeo dirigée par Stéphane Lauro vous accueille depuis quelques semaines dans sa nouvelle agence située Place de l'Hôtel de Ville.



## Dernière ligne droite pour les inscriptions au Marché de Noël

Vous êtes artisans, commerçants, responsables d'associations et souhaitez participer au traditionnel marché de Noël ? Cet événement organisé place de l'Hôtel de Ville, se tiendra cette année le samedi 16 et dimanche 17 décembre. Pour participer à ce rendez-vous incontournable de la vie locale, contactez le service « Vie associative » au 03 85 53 73 33.

## Changement d'adressage : qui prévenir et comment ?

Pour les habitants de Vigny et du Verdier notamment, les propriétaires concernés par une modification d'adressage sur la commune ont été destinataires dernièrement d'une attestation de nouvelle dénomination. Il vous appartient maintenant de diffuser l'information. La plateforme : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193) vous permet de signaler votre changement d'adresse à plusieurs organismes en une seule déclaration. **METTEZ À JOUR VOS DOCUMENTS** Parmi les démarches à effectuer, il ne faut pas oublier le changement d'adresse sur les listes électorales auprès du service population (Tél. : 03 85 53 73 11/12) afin de recevoir la propagande électorale, les cartes électorales... Pour rappel, la seule pièce à mettre obligatoirement et rapidement à jour est la carte grise de vos véhicules. Pour la carte nationale d'identité, le passeport ou le permis de conduire, le changement d'adresse n'est pas obligatoire. Toutefois, si vous souhaitez faire figurer votre nouvelle adresse sur ces pièces, il vous faudra faire votre demande de renouvellement.

## Une sophrologue à la Maison de Santé

Nouvelle arrivée à la Maison de Santé, zone Ligerval, Angélique Ribeiro, sophrologue propose depuis peu sur la commune des accompagnements pour les adultes et enfants. Pour toute prise de rendez-vous ou pour une demande de renseignement, vous pouvez contacter au 06 74 15 39 48. Mail : [angeliqueribeiro.sophrologie@gmail.com](mailto:angeliqueribeiro.sophrologie@gmail.com)

# ASSO71 : UN SERVICE DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS



Afin de soutenir les bénévoles qui s'engagent sur l'ensemble du territoire, le Département de Saône-et-Loire a lancé il y a un an le nouveau service « Asso 71 » qui a pour mission d'accompagner les bénévoles dans la gestion de leur association au quotidien.

## Un tissu associatif déjà très dynamique sur notre territoire

En Saône-et-Loire et notamment à Digoin, les associations sont un vecteur primordial de lien social, mais aussi de développement culturel, sportif, économique et d'emploi. Près de 1400 associations embauchent des salariés sur le département, représentant 10% de l'emploi privé.



Tout au long l'année, comme en avril dernier dans les bâtiments « Maynaud » à Digoin, la structure « Asso71 » est partie à la rencontre des acteurs associatifs en proposant des temps d'échanges sur le développement des associations. Depuis son ouverture, plus de 1 000 demandes ont été traitées et près de 650 associations accompagnées. (Photo : Valérie Quemener / Jsl)

## Le rôle primordial des associations face à la crise sanitaire

La période de pandémie a montré le rôle essentiel des emplois associatifs de première ligne sur ces territoires ; au plus fort du premier confinement, plus de 80% des associations avaient maintenu le lien avec leurs membres et leurs usagers. Cependant, la crise sanitaire a entraîné une forte crise économique pour les associations. L'accès au sport, au spectacle vivant, aux loisirs a été menacé sur tous ces territoires ruraux. Devant l'urgence, le conseil départemental de Saône-et-Loire a souhaité soutenir le monde associatif en attribuant les subventions votées même lorsque les associations ne pouvaient maintenir leurs activités.

## À l'écoute des associations, le constat de réels besoins

L'an dernier, le conseil départemental de Saône-et-Loire lançait un nouveau service et un site internet baptisé "Asso71" afin d'aider les associations dans leurs démarches mais aussi les conseiller. Grâce à l'ouverture d'une permanence téléphonique et au développement de partenariats afin de venir accompagner les associations, Asso71 est une porte d'entrée pour accueillir, écouter, accompagner et orienter les 12 000 associations du département. « Ce nouveau service met également en relation les associations qui en ont besoin avec les principaux acteurs de l'accompagnement de la vie associative labellisés par l'État, aujourd'hui peu connus ou mal identifiés par les dirigeants associatifs » précisait Marie-France Mauny et Thierry Desjours, conseillers départementaux du canton. Par l'organisation d'ateliers collectifs, de séances d'information thématiques sur la vie associative par bassin de vie et la mise à disposition de ressources et de compétences, Asso71 va contribuer à une plus grande accessibilité à l'information et à la formation des bénévoles. Enfin, le Département initie et expérimente actuellement, à travers diverses réunions dans les communes, un plan d'action stratégique sur le développement du bénévolat, afin de répondre aux attentes exprimées par de nombreuses associations. Vous êtes responsable d'association ? Vous pouvez contacter le service par téléphone au 03 85 37 67 37, service ouvert en semaine de 9h à 19h (hors vacances scolaires).

SITE : [WWW.ASSO71.FR](http://WWW.ASSO71.FR) - FACEBOOK : ASSO71  
EMAIL : [ASSO71@SAONEETLOIRE71.FR](mailto:ASSO71@SAONEETLOIRE71.FR)

**THÉÂTRE**

JEUDI 7 DÉCEMBRE - 20H30  
SALLE DES FÊTES

# Stand Up And Down

*Cie 800 litres  
de paille*

**SAISON  
CULTURELLE**  
2023/2024

Durée : 1h15  
Tout public  
Tarif : de 5 à 10€



VILLE DE  
**DIGOIN**